

Ecrire l'histoire locale est une œuvre collective à laquelle chacun peut participer. C'est aussi une tâche qui n'est jamais achevée : on peut toujours découvrir de nouveaux témoignages ou de nouveaux documents grâce aux archives numérisées et mises en ligne et au dépouillement d'archives municipales encore inexploitées. Venez partager cette expérience avec nous !

Les rendez-vous

Journées du Patrimoine

20 septembre : visites du **château de Vilgénis**, actuel Campus international de Safran, à 9 h 30 et 11h. Inscription auprès de *Destination Paris-Saclay*.

21 septembre : 15 h à Cinémas-sy, projection du film **Mon oncle** de Jacques Tati. Un classique du cinéma français primé à Cannes (1958) et à Hollywood (Oscar en 1959). En partie tourné à Massy.

Dates à retenir

22 novembre : célébration des **dix ans de Massy Storic** dans la halle des Graviers.

7 mars : conférence-hommage à **Jacqueline Manicom** en médiathèque.

Visites guidées de Massy

Îlots emblématiques du **Grand Ensemble / Massy Opéra**. Les **cours pavées** du Vieux Massy. Le quartier de **La Bonde / Massy Europe**. Du château d'eau au quartier de **la Paix**. Le **ru des Gains**.

Deux conférences

L'ancienne gare du Métro.
Le Nouveau Villaine.

Publication de deux livres

Le premier livre, en collaboration avec les médiathèques, concerne l'histoire des institutions de lecture publique à Massy. Son titre : *Hélène, Jean et les autres*. Il sera disponible lors de l'inauguration de la médiathèque Cocteau rénovée, le 11 octobre.

Le second, *Cours pavées du vieux Massy*, en partenariat avec le Massy Photo Club, est en fin d'élaboration. Il concerne le patrimoine conservé des vieilles cours de fermes de Massy et de Villaine. La publication est prévue pour fin novembre 2025.

Des projets

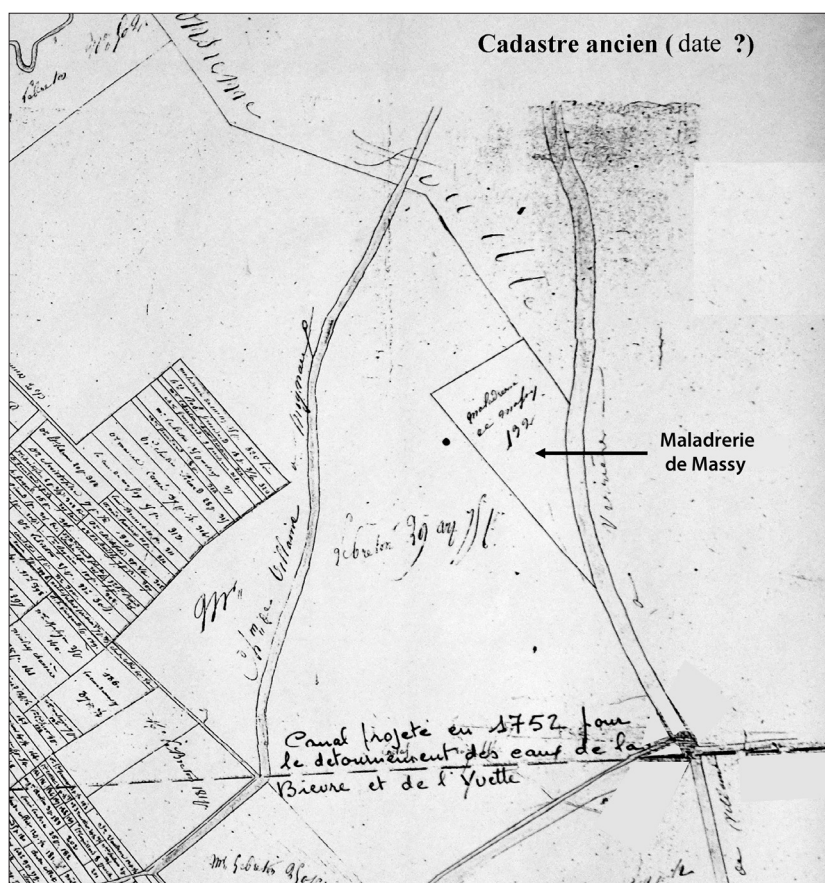
Un projet est lancé dans le cadre de Massyrama 2026 : la mise à jour du livre *Art en ville, art en vue* car certaines fresques ont disparu tandis que d'autres œuvres ont été créées ou découvertes.

Un chantier d'envergure a démarré qui fait appel à toutes les bonnes volontés : la mise à jour du répertoire des noms de voirie de la commune et sa mise à disposition sur internet, à compléter par un annuaire des quartiers.

D'autres chantiers de recherche peuvent être ouverts : l'histoire du vélo, l'origine du château d'en bas, l'histoire de Villaine, ou encore l'histoire du Grand Ensemble de Massy-Antony qui aura 70 ans en 2028.



La maladrerie de Massy



Lors des recherches sur les origines de Villaine, une mention sur un extrait de cadastre attira notre attention et suscita notre curiosité : « *Maladrerie de Massy* » sur une parcelle sans construction n° 132 entourée par (ou incluse dans ?) les propriétés Lebreton.

Le terme de maladrerie dérive de malade et de ladre, synonyme de lépreux. Au Moyen-Âge, il désigne un hôpital pour lépreux. Au début du 13^e siècle, on comptait 2000 léproseries en France. On les trouvait isolées à bonne distance des habitations pour éviter la contagion, mais au bord des routes de façon à pouvoir les ravitailler. Leur chapelle était souvent dédiée à Saint Lazare ou à Sainte Marie-Madeleine.

Le site de la parcelle 132 correspond à ces caractéristiques : le long du chemin de grande communication n° 156 de Palaiseau à Verrières-le-Buisson (aujourd'hui rue

de Migneaux) et à bonne distance des habitations. Un chemin de la Madeleine existe actuellement au Hameau de Villaine : on n'en trouve pas trace dans les anciens cadastres, mais il correspondrait à une appellation transmise oralement.

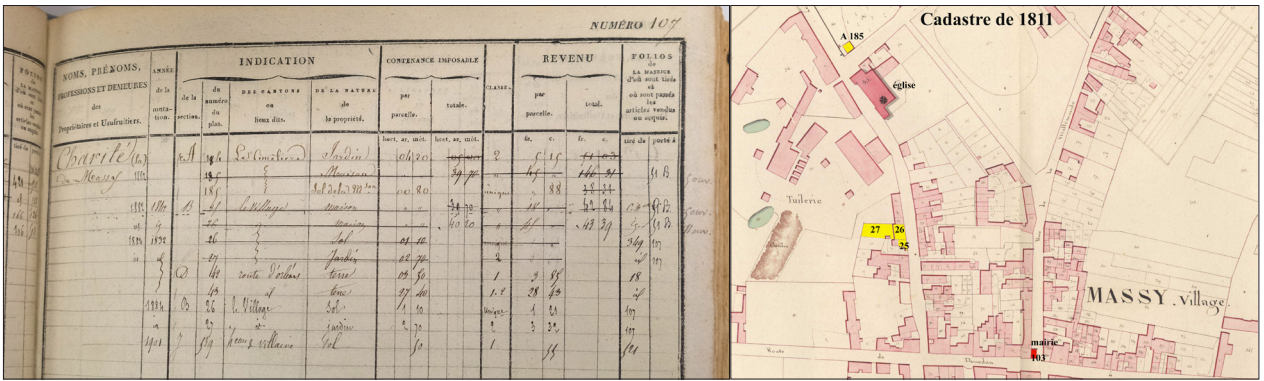
Les premières interrogations concernent le document. Le même plan a été communiqué par deux anciens natifs de Massy, mais aucun n'en connaît l'origine ni la date. Il ressemble à une copie de plan cadastral. Les indications de date sont indirectes : M. Lebreton figure sur le recensement de 1817 ; la grande parcelle liée à la villa du docteur Tenon est bien indiquée avec ce nom, lequel fut rayé du cadastre entre 1816 et 1821. On pourrait donc le dater des environs de 1817. Seconde bizarrerie : ce plan porte le tracé du « *canal projeté en 1752 (ou 1762 ?) pour le détournement*

des eaux de la Bièvre et de l'Yvette », projet qui fut abandonné en 1791. Enfin, sur le cadastre de 1811, nulle mention d'une maladrerie et la parcelle correspondante est répertoriée I 363 et non pas 132, elle appartenait à la veuve Lemoine, de Massy. De quoi douter des hypothèses précédentes !

Cependant, il semble bien qu'il y ait eu une maladrerie à Massy au Moyen-Âge. Selon l'abbé Lebeuf, un arrêt du 3 mars 1329 attribuait l'administration de la léproserie au seigneur de Macy. Jocelyne Husson, historienne de Massy au 18^e siècle, indique qu'une léproserie était signalée au 15^e siècle. L'instituteur qui rédigea la monographie de 1899 cite l'abbé Lebeuf et déclare « *Ces sortes d'hospices étaient multipliés dans nos cantons : Juvisy, Longjumeau, paroisses voisines, avaient chacune la leur. Lorsque celui de Massy ne reçut plus de lépreux, on y établit une école pour les jeunes filles et son revenu fut affecté au soulagement des pauvres de la paroisse.* » Il s'agit là d'un raccourci simplificateur.

La maladrerie a sans doute fermé ses portes lorsque la lèpre a cessé d'être endémique. On ne retrouve trace de cette institution qu'au 17^e siècle grâce aux recherches de Jacqueline Husson. En 1668, le curé, Jacques Dorat, qui est aussi chapelain du château est « *gouverneur et administrateur de l'Hôtel-Dieu et maladrerie* » de Massy. Il fait bâtir « *à ses dépens* » une maladrerie « *sur la place du dit hôpital* » avec un « *jardin attenant de 18 arpents trois quartiers de terres labourables en plusieurs pièces sises au terroir du dit lieu* ».

Trente ans plus tard, en 1697, il y a eu « *rétablissement d'un hôpital à Massy avec union au dit hôpital de la maladrerie* » semble-t-il grâce à un legs de 212 livres de la Marchale d'Effiat alors seigneur de



Massy. Un demi-siècle plus tard, en 1757, l'Hôtel-Dieu de Massy est la « demeure ordinaire de quatre pauvres filles ou femmes veuves du lieu qui n'ont point à gagner leur vie à cause de leur vieillesse ou infirmité ; elles y sont reçues pour y vivre dans la piété, la paix, pour prier Dieu pour leurs bienfaiteurs et se préparer à bien mourir. » On nomme aussi cet hospice maladrerie « à cause de l'ancienne maladrerie dont le roi a donné les terres à cette maison ». Dans un relevé des charges de l'Hôtel-Dieu sont indiqués : le pain fourni « aux quatre personnes ordinaires de la maison et deux autres, d'ordinaire les plus pauvres de la paroisse » ; des honoraires pour le maître d'école en échange de l'accueil gratuit des enfants pauvres ; l'entretien à la Maison de Charité et une indem-

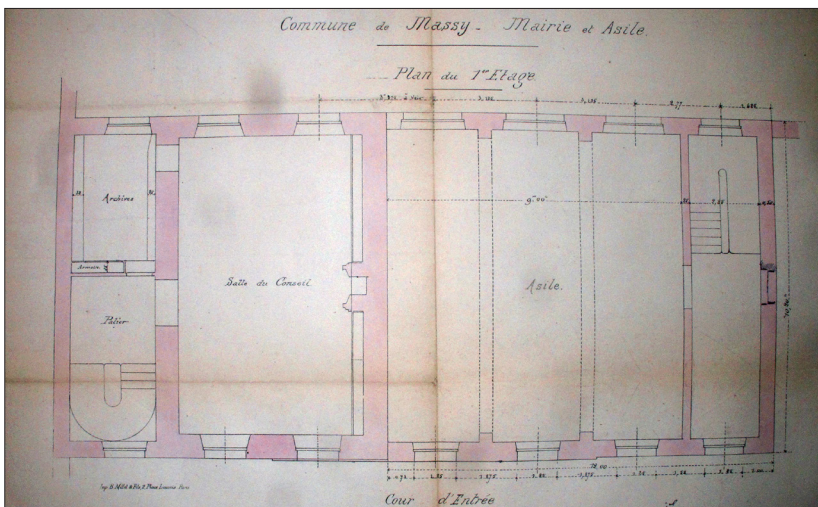
nité aux sœurs de la Charité qui instruisent les filles et soignent les malades ; l'aide aux nécessiteux et malades de la paroisse. Le terme de maladrerie n'est plus employé. En 1763, l'abbé Bonzé assimile hôpital et Charité de Massy. A la même époque, l'abbé Lebeuf écrit que la maladrerie « est une autre espèce d'hôpital qui sert aujourd'hui au soulagement des pauvres du lieu, et où l'on instruit les jeunes filles ». Une maladrerie est donc reconstruite au centre du village. D'après les textes cités, elle s'appellerait désormais hôpital ou hospice puis Maison de Charité. Dans le répertoire du cadastre de 1822 à 1903, on trouve effectivement répertorié dans la case n° 107 la Charité de Massy qui possède une parcelle près du cimetière, plusieurs par-

celles au village (deux maisons, un sol, un jardin) jusqu'en 1882, deux parcelles route d'Orléans et une parcelle au hameau de Villaine jusqu'en 1901. Un plan de 1904 indique une Maison de Bienfaisance en bas du cimetière.

Une dernière question se pose puisque l'hospice du 18^e siècle semblait intégré à l'Hôtel-Dieu, ce que le cadastre ne confirme pas. En fait, l'histoire de l'Hôtel-Dieu à Massy est celle de l'acquisition et de l'exploitation d'une très grosse ferme qui assure des revenus à l'hôpital parisien. Il semble donc qu'il y ait eu confusion dans les termes, « Hôtel-Dieu » étant seulement l'équivalent d'hôpital. Il reste à préciser le financement : par l'église ? par le seigneur ? par la commune ? Dernière étape : la Charité de Massy fait place à un asile communal qui sera abrité dans le bâtiment de la nouvelle mairie à partir de 1885. C'est désormais clairement la collectivité locale qui prend en charge le secours aux pauvres comme elle prend en charge l'éducation de tous les enfants, filles et garçons.

Francine Noel

39. Pensionnaires Villaines à la charge de la commune 110.
 60. Des Enfants trouvés 40.
 63. Traitement de malades et incurables indigents
 64. Sans les hospices
 65. Indemnités 150



Ci-contre : extrait des dépenses inscrites au budget de la commune en 1880 — plan de la mairie et de l'asile établi par l'architecte Bonnaire en 1882.

Sources
 Plan sans date — Recherches sur Massy au XVIII^e siècle - Jocelyne Husson - mémoire de maîtrise - 1972 — Archives municipales : cadastre de 1811 ; 1M1 ; 4 Fi 255-258.

Visite du Musée de l'outil de Bièvres



Le mardi 11 mars 2025 Massy Storic a organisé pour ses adhérents une visite du Musée de l'outil, à Bièvres, guidée par des bénévoles passionnés et passionnants de l'association qui l'a créé, *Les Amis de l'outil*.

Dans la maison la plus ancienne de Bièvres, mise à disposition par la commune, il expose sur trois niveaux, plus de 2000 outils, certains présentés par métiers, d'autres par types ou fonctions. Métiers de la pierre, du métal, du fil, histoire de l'écriture, métiers de la vigne, du bois. Il est doté d'une bibliothèque thématique et d'une salle de projection.

Une réserve de plus de 30 000 outils permet un renouvellement des présentations. Actuellement une exposition temporaire est consacrée à la restauration de la charpente de Notre-Dame de Paris et aux recherches que le chantier a stimulées pour la compréhension des outils et des techniques utilisés au XIII^e siècle pour la taille du bois vert, techniques qui avaient quasiment disparu et qui ont permis de répondre au défi d'une restauration à cinq ans après l'incendie.

Quand a été décidée la reconstruction à l'identique de la char-

penne, avec les techniques de l'époque, le maître d'ouvrage a cherché des artisans qui savaient travailler le bois de façon traditionnelle. Il a confié, après appel d'offres, la reconstruction de la charpente de la nef aux *Ateliers Desmonts*. Rémy Desmonts, le seul charpentier en France spécialisé dans les techniques médiévales d'équarrissage à la hache, a eu la responsabilité de choisir l'ensemble des arbres qui constituent désormais la nouvelle charpente et de sélectionner et former l'équipe de charpentiers qui ont dû s'approprier les techniques de taille utilisées au Moyen-Âge.

Il est venu au Musée de l'outil, le seul à conserver des doloires traditionnelles ayant déjà servi, que *Les Amis de l'outil* lui ont prêté ainsi qu'une grande hache à manche court à partir desquelles son fils Loïc a réalisé les prototypes des haches et doloires qui ont été spécifiquement fabriquées pour ce chantier, en cherchant à reproduire des outils à la forme identique pour que la finition de la charpente corresponde exactement à celle du XIII^e siècle.

Cinq taillandiers des quatre coins de France – forgerons qui fabriquent des outils tranchants, dont la Maison Luquet – se sont réunis pour en forger ensemble une soixantaine.

Les Amis de l'outil ont prêté

aussi deux outils ancestraux à Bruno Grandin, essentiel – l'essentiel est un spécialiste du bois fendu – qui a réalisé plus de 3000 chevilles pour ce chantier.

La contribution du Musée de l'outil s'inscrit dans sa démarche de conservation des savoir-faire en direction du public et en particulier des jeunes.

L'association organise chaque année le 1^{er} mai une foire à l'outil ancien. En 2025 avec la participation des *Ateliers Desmonts* et de la *Maison Luquet* qui proposaient une démonstration d'équarrissage et de forge par des charpentiers et taillandiers de Notre Dame.

Michel Dubessy

Principales sources

Site internet du Musée de l'outil.
Site internet des Ateliers Desmonts.
Site internet de la Fédération Française du Bâtiment.
Le Parisien, 4 mai 2024 : les artisans du chantier de Notre-Dame se fournissent en outils ancestraux à Bièvres.
Rencontre avec Loïc Desmonts.



Marie Louis de Montléard, châtelain à Massy

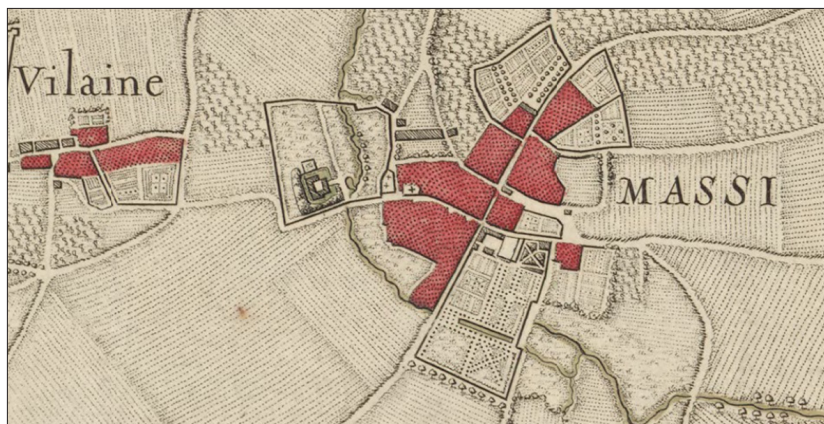
Selon Paul Bailliart, le château de Massy souvent appelé le « château du bas » pour le distinguer de celui situé plus haut rue Gabriel Péri aurait été construit en 1773 pour un jeune homme de famille noble qui s'appelle Marie Louis de Montléard (1754 - 1837). En fait, on voit nettement le château, son parc et son étang sur la carte de l'abbé de La Grive (1731-1740). En 1773, il s'agirait plutôt d'une acquisition ou, peut-être, d'une succession. Marie Louis conserve le château une vingtaine d'années et le revend en 1792.

La maison noble de Montléard

Marie Louis de Montléard appartient à une famille d'ancienne noblesse du Gâtinais, connue depuis le XI^e siècle, dont le nom provient de la terre de Montliard, seigneurie moyenâgeuse qui a donné son nom à la petite commune actuelle de Montliard située dans le département du Loiret, à proximité de Beaune-la-Rolande.

La famille de Montléard s'est perpétuée jusqu'au XVII^e siècle à un rang honorable de la noblesse du Gâtinais. Il s'agit d'un lignage typique de la noblesse rurale, profondément ancré dans le riche terroir du Gâtinais et s'alliant à chaque génération aux familles nobles du voisinage.

La notoriété des Montléard s'accroît au XVII^e siècle quand le roi crée le marquisat de Rumont en 1657 en faveur de Charles de Montliard, « chef de nom et d'armes » de la famille. A la fin du siècle l'élévation sociale se poursuit lorsque Pierre de Montliard, fils du précédent et également marquis de Rumont, obtient la charge de gouverneur et de bailli du château, de la ville et du duché de Nemours, charge qu'il occupe jusqu'en 1722. Ce Pierre de Montliard aura cinq fils, dont l'aîné Jean-Pierre de Montliard (1690-1773), marquis de Rumont, sera



Extrait de la carte de l'abbé de La Grive - coll. Harvard - 1731-1740

à son tour gouverneur et bailli de Nemours pendant 50 ans, jusqu'à son décès en 1773.

L'aïeul du châtelain de Massy et les biens de Saint-Domingue

Le châtelain de Massy objet de cet article est le petit-fils d'Achille Louis de Montléard, frère cadet du marquis de Rumont précédent. Né en 1697, ce cadet de famille avait eu la bonne fortune d'épouser une jeune héritière, propriétaire à Saint-Domingue et de surcroît fille unique. La demoiselle s'appelait Madeleine-Françoise-Marie Heurtevant, elle était fille de Jacques Heurtevant, ancien capitaine de milice du quartier du Cul-de-Sac, à Port-au-Prince. Le mariage avait été célébré à Nantes, le 24 juillet 1724. La jeune épouse était âgée de 16 ans et apportait en dot l'habitation Heurtevant (plantation sucrière) dont elle était propriétaire depuis le décès de son père survenu quelques années auparavant.

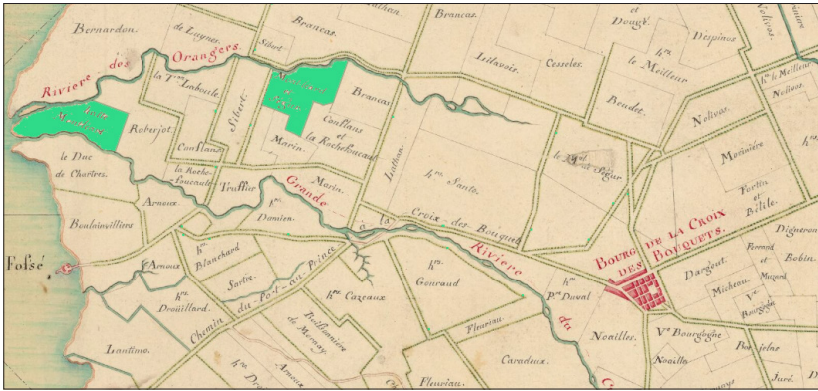
Comment expliquer ce mariage d'un modeste gentilhomme d'Ile-de-France avec une riche héritière de Saint-Domingue ?

Un élément de réponse se trouve probablement dans l'alliance que le marquis de Rumont, frère aîné d'Achille Louis, avait lui-même contractée deux ans plus tôt. Ce-

lui-ci, en effet, avait épousé en 1722 la demoiselle Marie Elizabeth Mithon, fille de Jean Jacques Mithon de Senneville (1670-1737), seigneur de Savigny-le-Temple, en Gâtinais (département actuel de la Seine-et-Marne). Or, le sieur Jean Jacques Mithon avait passé de longues années à Saint-Domingue où il occupait d'importantes fonctions administratives : commissaire ordonnateur (1708), subdélégué de l'intendant (1713), commissaire général (1716) et enfin intendant de l'île entre 1718 et 1720. En 1713 il avait aussi supervisé l'établissement du plan terrier de la plaine du Cul-de-Sac (son nom figure dans le cartouche de ce plan terrier) et de ce fait, il connaissait évidemment le capitaine Heurtevant.

On peut donc imaginer que c'est par cet intermédiaire qu'Achille Louis, frère du gendre de l'intendant Mithon, avait été amené à faire la connaissance de la demoiselle Heurtevant puis à l'épouser.

Le 9 octobre 1725, un an après le mariage d'Achille un fils naissait. Mais la jeune mère mourait en couches et le nouveau-né, prénommé Louis Jean, devenait ainsi, dès sa naissance, propriétaire de l'habitation Heurtevant et bénéficiaire des revenus de la plantation de canne à sucre correspondante.



Plan de la plaine du Cul-de-Sac à Saint-Domingue – levée par M. de Hesse – 1780
En vert, les propriétés Montléard.

Louis Jean de Montléard mousquetaire du roi, père du châtelain de Massy

On connaît peu de chose des années de jeunesse de Louis Jean de Montléard, sinon qu'à 17 ans il était déjà dans la 2^e compagnie de Mousquetaires (appelés Mousquetaires noirs), unité d'élite appartenant à la Maison du Roi, réservée à des gentilshommes fortunés (il fallait disposer d'au moins 3000 livres de revenu annuel). Il meurt âgé de 30 ans seulement des suites de blessures de guerre et est inhumé le 9 août 1755 dans l'église paroissiale de Port-au-Prince.

Neuf mois avant son décès il avait épousé à Paris (contrat de mariage du 21 octobre 1754) la demoiselle Marie Jeanne Butte, née en 1732, fille de bourgeois aisés demeurant au faubourg Saint-Antoine. Le couple avait déjà eu trois enfants, dont deux morts en bas âge.

Le mousquetaire Louis Jean de Montléard laissait deux orphelins : une fille Sophie Louise et le petit Marie Louis, futur châtelain de Massy, né à Belleville (faubourg de Paris) le 11 juillet 1754 et donc tout juste âgé d'un an lors du décès de son père.

Les deux orphelins sont confiés en 1756 à la tutelle honoraire de leur grand-oncle, Jean Pierre de Montléard, gouverneur de Nemours. Le contrat de mariage qui avait été

établi entre le mousquetaire et les parents de la demoiselle Butte accordait à la future épouse, à titre de douaire, une rente annuelle de 4000 livres à prendre sur les revenus des biens du mari. Cette rente plutôt confortable provenait à l'évidence des revenus de Saint-Domingue et son montant permit sans doute d'assurer l'entretien et l'éducation des deux orphelins en vue de leur donner un état convenable à leur entrée dans le monde.

Marie Louis de Montléard, châtelain de Massy

En 1771, à l'âge de 17 ans, le jeune Marie Louis de Montléard était garde de la marine, c'est-à-dire élève officier, vraisemblablement à Rochefort. Ce choix de servir dans la marine était peu habituel dans sa famille, à l'exception toutefois d'un fils de son grand-oncle qui avait été chevalier de Malte. On note par ailleurs que Claude Mithon de Genouilly (1725-1803), fils de l'intendant de Saint Domingue, était lieutenant de vaisseau à l'époque où le jeune Marie Louis entra aux gardes marine.

En 1773, au décès de son grand-oncle, Marie Louis de Montléard est propriétaire du château de Massy et du vaste domaine sur lequel celui-ci est situé. Château et parc sont déjà visibles en 1740 sur la carte de l'abbé de La Grive, mais on ne sait pas comment ils sont arrivés

dans les mains du jeune homme. Avaient-ils été acquis par son grand oncle, mort sans descendance, qui les lui aurait laissés en héritage ? Avaient-ils été acquis grâce aux revenus de Saint-Domingue ? Seule la découverte de nouvelles pièces d'archives ou d'actes notariés permettra peut-être un jour d'éclairer cette question.

La propriété de Massy est une grande demeure de prestige et d'agrément bâtie selon les goûts de l'époque. Idéalement placée à faible distance de Paris - 4 lieues seulement - et à proximité d'un grand chemin, elle combinait à la fois les agréments de la campagne et l'accès commode à la grande ville quand le besoin s'en faisait sentir.

Marie Louis ne restera pas au service dans la marine car on le retrouve quelques années plus tard dans la cavalerie, au régiment Boufflers Dragons qui devient en 1788 le régiment des Chasseurs d'Alsace. En 1786 son acte de mariage porte qu'il était capitaine, mais il était en réalité capitaine de remplacement, sans solde, et n'exerçait pas de commandement effectif.

Sa sœur aînée Sophie Louise de Montléard a épousé en 1771 un gentilhomme gascon nommé Alexandre Joseph de Ségur, enseigne des gendarmes de la Garde du Roi. A Saint-Domingue elle partage avec son frère la propriété d'une habitation située au quartier du Cul-de-Sac comme l'habitation Heurtevant, mais différente de celle-ci. Cela apparaît nettement sur le plan terrier de 1780 reproduit ci-dessus où cette plantation figure sous le double nom Montléard et Ségur.

Le 28 mai 1786 le châtelain de Massy Marie Louis de Montléard épouse à Paris mademoiselle Marie Louise de Rouvroy de Saint-Simon, âgée de 22 ans. Celle-ci est la fille de Balthasar Henry de Rouvroy de Saint-Simon, marquis de San-

dricourt, brigadier des armées du roi, gouverneur de Senlis et d'une dame de Saint Simon, à la cour dame d'honneur de la comtesse de Provence. La jeune épouse du châtelain de Massy est aussi la sœur cadette du célèbre Claude Henry de Rouvroy, comte de Saint-Simon (1760-1825), économiste et philosophe, auteur de la doctrine sociale du Saint-Simonisme.

A partir de son mariage, le châtelain de Massy sera connu sous le nom de comte de Montléard, titre transmis par succession d'un de ses parents de la branche de Nemours. Le comte de Montléard et son épouse Marie Louise de Saint Simon sont les parents d'un fils unique : Jules Maximilien Thibault de Montléard né à Paris le 8 février 1787. Il sera titré prince de Montléart et aura un destin hors du commun que nous conterons plus tard.

Toutefois, le mariage du comte de Montléard ne fut pas heureux car, au bout de quelques années, les époux se séparèrent et vécurent chacun de leur côté. En réalité, le comte de Montléard vivait dès avant son mariage avec une maîtresse dont il avait eu une fille : Camille Caroline Eugénie, née à Paris le 10 avril 1782 et légitimée



Mme de Montléart – pastel d'Adélaïde Labille-Guiard – vers 1790.

en 1788. Après la rupture de son mariage, cette maîtresse qui s'appelait Sarah Caroline Baker et était de nationalité anglaise lui donnera un fils : Armand Pierre Louis né à Paris le 2 juillet 1791.

Dans une demande d'emploi qu'il fera plus tard sous l'Empire, Marie Louis de Montléard fait valoir qu'il avait été aide-de-camp du gouverneur général de Saint-Domingue, du Chilleau. Etant donné que ce gouverneur a occupé le poste de mars 1788 à août 1789, il apparaît donc que Marie Louis a probablement fait un séjour de quelques mois dans la grande île juste avant la Révolution.

En 1791 il se trouve à Paris où il milite, au sein du club de l'hôtel Massiac, pour la défense des intérêts des colons de l'île de Saint-Domingue. Se sentant peut-être menacé dans le Paris révolutionnaire, il quitte la France et s'enfuit à Londres. Auparavant, le 5 mai 1792, il avait vendu sa propriété de Massy pour la somme de 100 000 F au sieur Jean-Baptiste Lieutaud de Troisville. On présume que les deux hommes se connaissaient de longue date car Lieutaud de Troisville possédait lui aussi une plantation à Saint-Domingue, dans la commune de l'Archaïe, proche de la ville de Port-au-Prince.

La comtesse de Montléard

Marie Louise de Saint-Simon, comtesse de Montléard, était comme sa mère demoiselle d'honneur de Marie-Joséphine de Savoie, comtesse de Provence, épouse de Louis Stanislas Xavier de France, frère cadet de Louis XVI (futur Louis XVIII). Lorsque Marie-Joséphine émigre à Turin, en mai 1792, à la cour du roi de Piémont-Sardaigne, la jeune comtesse de Montléard la suit. Cependant une cabale se noue bientôt dans l'entourage de la comtesse de Provence dont la comtesse de Montléard est victime. Chassée de la cour de Turin, elle se réfugie

auprès d'une amie en Suisse, au château de Wildegge (canton d'Argovie). Atteinte de tuberculose, elle y décède en 1804, à l'âge de 40 ans.

Fin de vie de l'ancien châtelain

Dès son départ en émigration, les biens du comte de Montléard étaient tombés sous le coup de la loi et la moitié de la plantation du Cul-de-Sac dont il était propriétaire fut mise sous séquestre en 1793. En janvier 1799 il parvient à se faire rayer de la liste des émigrés et l'on peut supposer qu'il est alors rentré à Paris sans attendre.

Sous l'Empire, il fait une demande pour obtenir une place dans l'armée napoléonienne, sans résultat semble-t-il. En 1810 au moment du mariage de son fils, il demeure à Paris rue des Capucines et en 1815 il épouse sa maîtresse anglaise dans l'église de la paroisse Notre-Dame de Lorette à Paris. Il habite alors au 8 rue de la Grange Batelière.

En 1821 il réclame une indemnisation pour ses biens perdus à Saint-Domingue. Il obtint probablement satisfaction quelques années plus tard car son nom figure, avec l'indication de son décès, dans le dossier d'indemnisation des colons spoliés réfugiés de Saint-Domingue.

Il est mort à Passy le 2 janvier 1837, à l'âge de 82 ans, au terme d'une existence mouvementée qui l'avait vu naître sous Louis XV dans un milieu privilégié, traverser tant bien que mal la Révolution et finir comme un bourgeois aisé vivant de ses rentes sous Louis-Philippe.

Jean-Pierre Guibert

Sources principales

Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, 1931, p. 543-558.

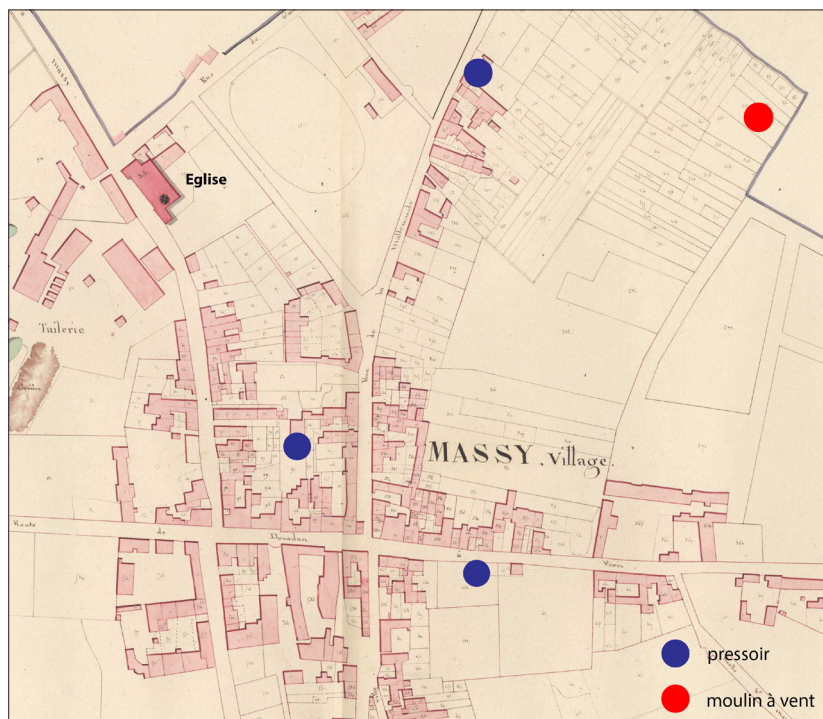
Woëlmont de Brumagne, Notices généalogiques 2^e série, p. 755-759.

Archives nationales.

Pressoirs et moulin au début du 19^e siècle

Le cadastre dit de 1811 permet de situer, début 19^e siècle, trois pressoirs et un moulin à vent. Ce dernier se trouvait sur le flanc du mont Gaudon (B 258) et appartenait à Jean Carré. Moulin et maison voisine ont été détruits par un incendie. En 1817 sont indiqués deux pressoirs : celui de Jacques Carré situé rue Mallemande (B 192) et celui de Denis Huard, serrurier (B 429). Le dernier se trouve au centre du village (B 76) au fond de l'actuelle impasse du Pressoir. En 1812, il appartient à Claude Gudin, cultivateur.

Catherine Le Duc



Glacière de Vilgénis

Les glaciers de Vilgénis ont inspiré *l'Atelier Scientifique* du Lycée Parc de Vilgénis.

Andrine Pacini, responsable du groupe de recherches, avait pris des renseignements à l'automne auprès de Massy Storic. Le groupe a pu visiter l'une des glaciers, en fait une cave surmontée d'une butte de terre complantée d'arbres en guise de protection thermique, située dans le parc public.

En mai, nous avons reçu le bilan des travaux et cette photographie de l'intérieur de la cave.



Publications

Jacqueline Manicom, la révolution – Hélène Frouard - Editions de l'Atelier – février 2025.

Et voilà le travail ! – Cahier n° 32 de Maison de Banlieue et de l'Architecture – mars 2025.

Sommaire

Les rendez-vous	1
Editorial	1
La maladrerie de Massy	2
Le musée de l'Outil	4
Marie Louis de Monléard	5
Pressoirs et moulins	8
Glacière de Vilgénis	8

Comité de rédaction : Jean-François Bladou, Greneviève Chervier, Noel Crescini, Michel Dubessy, Jean-Pierre Guibert, Hervé Hamon, Catherine Le Duc, Francine Noel.

Crédit photographique : Francine Noel, Andrine Pacini, Gallica, Wikipédia.

Siège social : 2 allée des Peupliers - 91300 Massy.